



**CLUB DE PLONGEE ET D'EXPLORATION
SOUS-MARINES
DE DUNKERQUE ET EXTENSIONS
Saison 2007 / 2008**

Permanence les vendredi de 18h30 à 20h00

Début des inscriptions le vendredi 14 septembre
(Attention nombre place limité)

Conditions d'inscription :

- 16 ans révolus au 1er mai 2008 (pas d'inscription pour les personnes nées après le 30 avril 1992)
- Savoir nager 200m dont 50m en crawl
- Recherche d'un objet sous l'eau

Dossier d'inscription à remettre complet au secrétariat :

- Fiche de renseignements complétée lisiblement et signée
- 1 photo d'identité
- Certificat médical d'un médecin fédéral
- Autorisation parentale ou tutorale manuscrite suivant modèle
- Un chèque du montant de la licence + cotisation + droit d'entrée
- Un chèque du montant de l'assurance individuelle (éventuellement)

Coût de l'inscription pour la saison :

- Droit d'entée : 15,00 €
- Inscription : 175,00 €
- Formation N2 , N3 : 50,00 €

Une inscription complète au club comprend :

- La licence
- L'assurance au tiers
- L'entraînement en piscine
- Les plongées en bateau
- Le prêt du matériel pour les N1 essentiellement (hors PMT et combinaison)

Avant de vous inscrire, réfléchissez si vous désirez souscrire une assurance complémentaire (cabinet AXA-Lafont; assureur FFESSM)

Assurance individuelle :

- Loisir 1 : 16,20 €
- Loisir 2 : 26,80 €
- Loisir 3 : 44,50 €

Quelques médecins de la médecine sportive / hyperbare (médecins fédéraux) :

Docteur Xavier BOLDRON
30, Place Charles Valentin
59 140 Dunkerque
☎ 03-28-66-74-59

Docteur Yvon BOUGANT
160, Rue Gembloux
59 240 Dunkerque
☎ 03-28-29-03-60

Docteur Philippe BECQUAERT
18, Rue Rambout
59 430 Saint Pol/Mer
☎ 03-28-60-67-42

Docteur AMELOOT
14, Rue West Cappel
59 122 Rexpoede
☎ 03 28 62 51 51

FORMATION PRATIQUE

A partir du lundi 1^{er} octobre 2007

➤ Entraînement niveau Brevet Elémentaire :

Bassin P. Asseman à Dunkerque:

- le lundi de 18h30 à 20h00
- le jeudi de 20h45 à 22h00
- le dimanche de 7h30 à 9h00

➤ Entraînement autres niveaux :

Bassin P. Asseman à Dunkerque

- le lundi de 20h00 à 22h00
 - le jeudi de 20h45 à 22h00
 - le dimanche de 7h30 à 9h00
- et

Bassin R. Leferme (Banc Vert) à Petite Synthe :

- le mercredi de 19h00 à 21h00

- Dans tous les cas rendez-vous 15 minutes avant le début de la séance devant les établissements
- Formalités d'accès: En cas de contrôle des autorités, outre la photocopie de votre certificat médical, vous devez être en possession de votre licence sur le bord du bassin
- Matériel de base à fournir par les débutants : maillot de bain, bonnet de bain, palmes, masque et tuba puis, en cours de saison, la combinaison de plongée ; le restant du matériel (bouteille, détendeur, gilet) est mis à disposition par le club lors de la formation.
- Pendant les périodes de vacances scolaires, la piscine René Leferme est fermée.